



LA VILLE DE NERAC RECRUTE

2 Agents de manutention saisonniers Pour le service des festivités

CDD 5 mois du 29 avril au 29 septembre
CDD 2 mois 1^{er} juillet au 31 août

Missions :

Sous l'autorité du responsable de service :

Vous effectuez la logistique, le transport et la manutention de matériels et de marchandises de la collectivité pour les services internes et les partenaires extérieurs de la façon suivante :

- Réceptionner, ranger et distribuer des matériels et marchandises aux différents partenaires
- Manipuler et stocker des produits et du matériel
- Entretien des stocks en état de propreté et de fonctionnement acceptable
- Réaliser les inventaires et proposer un état du matériel usagé et dégradé à mettre au rebut.
- Participer à des réunions de préparation et de débriefing
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Être polyvalent pour venir en appui d'autres services.

Profil

Titulaire du permis B

Permis poids lourd apprécié

Contraintes du poste

Port de charges

Travail en équipe

Horaire journée 8h/17h ou 7h/14h Ces horaires évolueront suivant les nécessités de service (manifestations)

Candidature :

Lettre de motivation et CV à adresser le plus rapidement possible

Monsieur le Maire de NERAC -

Hôtel de ville – Place du Général de Gaulle - BP 113 - 47600 NERAC

ou par mail à : grh1@ville-nerac.fr